

CANADA
VILLE DE WARWICK
MRC D'ARTHABASKA
PROVINCE DE QUÉBEC

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil de la Ville de Warwick tenue le 3 février 2020, à 19 heures 30 à l'hôtel de ville, 8, rue de l'Hôtel-de-Ville, Warwick.

SONT PRÉSENTS :

Madame la conseillère,
Messieurs les conseillers,

Charles Martel,
Amélie Hinse,

Pascal Lambert,
Martin Vaudreuil,

SONT ABSENTS :

Madame la conseillère,
Monsieur le conseiller,

Noëlla Comtois,

Étienne Bergeron,

tous formant quorum sous la présidence de monsieur Diego Scalzo, maire, madame Lise Lemieux, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

DÉPÔT ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

L'ordre du jour de la présente séance ordinaire a été transmis à chacun des conseillers municipaux de la Ville de Warwick par courriel du 31 janvier 2020;

Séance tenante, l'ordre du jour est modifié par l'ajout des items suivants :

Affaires nouvelles :

- EXP/Offres de services professionnels pour l'eau potable d'une partie du rang des Moreau;
- EXP/Offre de services professionnels pour l'eau potable et les égouts des rues de la Fabrique, Desfossés et Blais;

2020-02-27 Aucune autre affaire nouvelle n'étant ajoutée, sur une proposition du conseiller monsieur Pascal Lambert, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour en laissant ouvert l'item « Affaires nouvelles ».

Adoptée.

DÉPÔT ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS DE JANVIER 2020 :

2020-02-28 Il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2020 soit adopté tel que rédigé et déposé.

Adoptée.

PRÉSENTATION D'UN PARTENAIRE :

Aucun.

TRÉSORERIE :

2020-02-29 Il est proposé par le conseiller monsieur Charles Martel et résolu à l'unanimité des conseillers :

TRÉSORERIE : (SUITE)

QUE la liste des revenus au 31 janvier 2020 ci-annexée à la présente et déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, soit acceptée.

Adoptée.

Liste des dépenses autorisées et payées selon le Règlement numéro 097-2007 du Fonds d'Administration Général :

2020-02-30

Il est proposé par la conseillère madame Amélie Hinse et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil municipal approuve la liste des dépenses autorisées et payées selon le Règlement numéro 097-2007 totalisant 77 332,99 \$ (dépôt direct des salaires) et de 783 016,17 \$ pour le mois de janvier 2020 pour le fonds d'administration général ainsi que la liste des comptes à payer au montant de 17 792,80 \$, le tout tel que déposé et annexé à la présente.

Adoptée.

DÉPÔT/DIVERS DOCUMENTS :

RAPPORT DE LA DIRECTRICE DE L'URBANISME - JANVIER 2020 :

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, dépose la liste des permis émis en janvier 2020 par le service de l'urbanisme.

RAPPORT DE LA RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE :

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, dépose le rapport de la responsable de la bibliothèque, madame Katia Houle, au 31 janvier 2020.

DOSSIERS À TRAITER :

URBANISME :

DÉCISION/DÉROGATION MINEURE IMMEUBLES L.K. FISCHLIN INC. :

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure numéro 2020/01 soumise par messieurs Kevin Roy et Pierrick Lapointe concernant l'immeuble situé au 14, rue de l'Hôtel-de-Ville (lot 4 906 783 du Cadastre du Québec);

CONSIDÉRANT QU'après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme dans le cadre d'une séance d'études tenue le 14 janvier 2020 informant le conseil que la demande devrait être acceptée;

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre tel qu'annoncé à l'avis publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière dans le journal *La Nouvelle Union de Victoriaville*, édition du 19 janvier 2020;

2020-02-31

Après délibérations du conseil, il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la demande de dérogation mineure numéro 2020/01 concernant l'immeuble du 14, rue de l'Hôtel-de-Ville soit acceptée afin de permettre le lotissement du lot projeté numéro 1 avec une largeur de 16,35 mètres comparativement aux 25 mètres prescrits à l'article 4.3.3 Tableau 3, du Règlement de lotissement numéro 271-2019;

De plus, le bâtiment projeté numéro 1 aura une marge de recul latérale de 0,61 mètre contrairement aux 2 mètres prescrits à l'article 5.3.2 b) du Règlement de zonage numéro 270-2019.

Adoptée.

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

URBANISME : (SUITE)

PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)/IMMEUBLE DU 204, RUE SAINT-LOUIS :

CONSIDÉRANT QUE monsieur Louis-Philippe Nault, président d'*Électro-Alarme 2000 inc.*, a déposé une demande d'autorisation afin de permettre divers travaux de construction, tels que le changement du revêtement extérieur par du bois d'ingénierie Goodstyle, le remplacement du toit et du balcon du 1^{er} étage en fibre de verre et l'installation de nouvelles enseignes au 204, rue Saint-Louis, connu et désigné comme étant le lot 4 906 838;

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité recommandent également au conseil d'accorder à *Électro-Alarme 2000 inc.*, une subvention maximale de 5 000 \$ pour la façade principale, de 2 500 \$ maximum pour la façade secondaire droite et de 500 \$ maximum pour les enseignes conformément au Règlement relatif au programme d'aide financière numéro 287-2019, et ce, conditionnellement à ce que la partie blanche du revêtement extérieur en tôle du côté droit soit également mis en bois d'ingénierie Goodstyle;

CONSIDÉRANT QUE l'immeuble visé par la demande est assujéti au Règlement numéro 285-2019 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance d'études du 14 janvier 2020;

2020-02-32

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère madame Amélie Hinse et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal accepte la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et autorise divers travaux de construction, tels que le revêtement extérieur en bois d'ingénierie Goodstyle, le remplacement du toit et du balcon du 1^{er} étage en fibre de verre et l'installation de nouvelles enseignes, le tout tel que recommandé dans la résolution numéro 2020-01-04CCU du 14 janvier 2020;

QUE ce conseil accepte d'accorder à *Électro-Alarme 2000 inc.*, une subvention maximale de 5 000 \$ pour la façade principale, de 2 500 \$ maximum pour la façade secondaire droite et de 500 \$ maximum pour les enseignes conformément au Règlement relatif au programme d'aide financière numéro 287-2019, et ce, conditionnellement à ce que la partie blanche du revêtement extérieur en tôle du côté droit soit également mis en bois d'ingénierie Goodstyle.

Adoptée.

PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)/IMMEUBLE DU 207, RUE SAINT-LOUIS :

CONSIDÉRANT QUE les travaux de rénovation effectués dans le cadre du programme Rénovation Québec et du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour l'immeuble du 207, rue Saint-Louis ne sont pas conformes aux esquisses préparées par le *Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale (SARP)* et à l'approbation des travaux par le comité consultatif d'urbanisme lors de la séance d'études du 13 août 2019;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont fait l'objet d'un permis de construction (numéro 2019-302) le 20 novembre 2019 et que celui-ci mentionnait que la rénovation extérieure devait être réalisée selon la proposition numéro 3 du *SARP* et que s'il y avait des changements au projet, la Ville devait en être avisée préalablement;

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal de demander au propriétaire d'apporter les modifications suivantes aux travaux déjà effectués, soit :

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

URBANISME : (SUITE)

PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)/IMMEUBLE DU 207, RUE SAINT-LOUIS : (SUITE)

1. Mettre en blanc toutes les composantes des galeries et l'escalier avant excluant le dessus des marches et le dessus du plancher de la galerie qui peuvent rester de couleur bois;
2. La porte d'entrée du rez-de-chaussée et la porte d'entrée du deuxième étage devront être de couleur blanche comme la proposition numéro 3 du *SARP*;

CONSIDÉRANT QUE l'immeuble visé par la demande est assujéti au Règlement numéro 285-2019 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance d'études du 12 novembre 2019;

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre;

2020-02-33

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Charles Martel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal accepte la recommandation du comité consultatif d'urbanisme conformément à la résolution numéro 2020-01-06CCU du 14 janvier 2020.

Adoptée.

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC/RECONDUCTION DU PROGRAMME RÉNOVATION QUÉBEC 2020-2021 :

CONSIDÉRANT QUE la Société d'habitation du Québec (SHQ) a instauré un programme-cadre qui a pour objet de favoriser la mise en place par la municipalité de mesures pour stimuler la revitalisation de la vocation résidentielle dans un ou des secteurs restreints de son territoire;

2020-02-34

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick demande à la Société d'habitation du Québec de participer à la programmation 2020-2021 du programme Rénovation Québec. La Ville désire adhérer au Volet intervention sur l'habitation et demande un budget de 100 000 \$. Ce montant total d'aide financière sera assumé en parts égales par la Ville et la SHQ.

Adoptée.

MANDAT NOTAIRE/SERVITUDE CONDUITE PLUVIALE 8 ET 10, RUE MÉNARD :

2020-02-35

Il est proposé par la conseillère madame Amélie Hinse et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil mandate m^e Hélène Lévesque, notaire de Victoriaville pour établir une servitude adéquate sur les propriétés de la Ville de Warwick, de madame Samantha Fischlin et monsieur Pierrick Lapointe-Tremblay et de *LFR Gestion Immobilière inc.*, soit une partie des lots 4 906 788, 4 906 790 et 4 906 791 du cadastre du Québec aux fins d'entretien et de réparation d'une conduite d'égout pluvial existante, le tout conformément à la description technique préparée par monsieur Jocelyn Allaire, arpenteur-géomètre le 2 avril 2019, minute 1745;

QUE le maire, monsieur Diego Scalzo et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux sont et soient autorisés à signer tous les documents donnant plein effet à la présente.

Adoptée.

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

ADMINISTRATION ET GREFFE :

MRC D'ARTHABASKA/COÛTS D'ENTRETIEN DE LA BRANCHE 18 DU RUISSEAU NOIR :

CONSIDÉRANT QUE madame Francine Bilodeau avait fait une demande d'intervention afin de procéder à l'entretien de la branche 18 du Ruisseau Noir;

CONSIDÉRANT QUE suite à cette demande, la Ville de Warwick avait adopté la résolution numéro 2019-06-221 en date du 3 juin 2019 appuyant la demande de madame Francine Bilodeau;

CONSIDÉRANT QUE la MRC d'Arthabaska confirme que la localisation des travaux vise le fossé de la route Kirouac sur une distance d'environ 199,50 mètres;

CONSIDÉRANT la problématique d'accumulation de sédiments dans le cours d'eau et l'invasion du roseau commun qui empêchent le drainage des terres en culture adjacentes et la nécessité d'effectuer les travaux d'entretien de la branche 18 du Ruisseau Noir sur le territoire de la Ville de Warwick;

2020-02-36 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick accepte d'assumer les coûts estimés à 8 900 \$ plus les taxes applicables pour les travaux d'entretien de la branche 18 du Ruisseau Noir et d'en autoriser le paiement et de plus, de transmettre la présente à la MRC d'Arthabaska afin d'entreprendre les travaux d'entretien qui consistent à retirer les sédiments dans la branche 18 du Ruisseau Noir.

Adoptée.

MELIUS MOBILITÉ ACTIVE/FRAIS DE NOTAIRE ET D'ARPEUTEUR POUR LA SERVITUDE DE LA PISTE CYCLABLE RELIANT GLEASON :

2020-02-37 Il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick accepte d'assumer les frais de notaire et d'arpenteur afin d'établir une servitude adéquate sur le lot 6 295 640 du cadastre du Québec pour la piste cyclable reliant le territoire de Warwick à la station du Mont Gleason;

QUE sur réception d'une facture au nom de la Ville de Warwick par les différents fournisseurs, ce conseil en autorise le paiement au montant estimatif de 1 420 \$ plus les taxes applicables pour l'acte notarié, pour la description technique préparée par l'arpenteur-géomètre dont le montant est estimé à 1 000 \$ plus les taxes applicables et pour les frais de fabrication de la pancarte remerciant les donateurs au montant de 220 \$ plus les taxes applicables;

QUE le maire, monsieur Diego Scalzo et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux sont et soient autorisés à signer tous les documents donnant plein effet à la présente.

Adoptée.

MAISON DES JEUNES LA DESTINATION 12-17/DEMANDE D'AUTORISATION POUR LE RALLYE DE VENTES DE GARAGE ET COLLECTES DE CANETTES :

2020-02-38 Il est proposé par la conseillère madame Amélie Hinse et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Maison des Jeunes La Destination 12-17 de Warwick soit autorisée à effectuer deux (2) collectes de canettes durant l'année 2020, soit en avril et en août, et à organiser la quinzième édition du rallye des ventes de garage le samedi 16 mai et le dimanche 17 mai 2020 sur le territoire de la Ville de Warwick.

Adoptée.

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

ADMINISTRATION ET GREFFE : (SUITE)

CLUB LIONS DE WARWICK/RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE POUR LE PRÊT D'UNE SALLE À LA SALLE DU CANTON :

2020-02-39

Il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick accepte de prêter gracieusement au *Club Lions de Warwick*, l'ancienne salle du conseil municipal située à la Salle du Canton pour une durée de cinq (5) ans;

QUE le *Club Lions de Warwick* devra s'engager à maintenir une police d'assurances en vigueur durant la durée de l'occupation.

Adoptée.

SERVICE INCENDIE :

DERBY WARWICK/PRÉSENCE DES POMPIERS POUR LEUR ACTIVITÉ DU 15 FÉVRIER 2020 :

2020-02-40

Il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick autorise l'utilisation du terrain de baseball et d'une partie du dépôt à neige pour le concours d'attelage et de Skijoering ainsi que la vente et la consommation de boissons alcooliques lors du Derby qui aura lieu le 15 février 2020;

QUE ce conseil autorise la collaboration des pompiers pour assurer la sécurité lors de cet événement et l'utilisation de la remorque radar afin d'ajouter un petit défi au parcours;

QU'une copie du permis d'alcool délivré par la *Régie des alcools, des courses et des jeux* devra être remise à la Ville de Warwick;

QUE les terrains devront être remis dans leur état initial à la fin de l'activité et à défaut de le faire, des frais pourront être facturés.

Adoptée.

PLAN DE MESURES D'URGENCE/CONTRAT DE SERVICE POUR LA MOBILISATION ET LES MOYENS DE SECOURS ISIDE - ECHO MMS :

CONSIDÉRANT QU'ECHO MMS réunit dans une même application une technologie de pointe et les bases d'un plan municipal de sécurité civile répondant aux exigences du nouveau Règlement édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018;

CONSIDÉRANT QUE cette application allie expertise et technologie de pointe dans le cadre d'une approche simple et intégrée où sont réunis des procédures et des contenus adaptés, des interfaces Web et mobiles conviviales;

CONSIDÉRANT QU'ECHO MMS répond à de grands enjeux auxquels sont confrontés les municipalités en matière de sécurité civile :

- Pouvoir d'intervenir à partir de procédures et de coordonnées à jour;
- Être en mesure d'alerter et de mobiliser en fonction de stratégies adaptées;
- Coordonner plus efficacement ses intervenants à partir d'un journal des opérations;
- Mieux maîtriser les technologies de l'information à notre disposition par le biais de formations, d'exercices et d'activités de prévention;

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

SERVICE INCENDIE : (SUITE)

PLAN DE MESURES D'URGENCE/CONTRAT DE SERVICE POUR LA MOBILISATION ET LES MOYENS DE SECOURS IDSIDE - ECHO MMS : (SUITE)

2020-02-41 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère madame Amélie Hinse et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick autorise l'achat et le paiement du logiciel Idside - ECHO MMS au montant de 18 650 \$ plus les taxes applicables incluant la tarification annuelle pour dix (10) utilisateurs, le tout conformément au contrat de service numéro 2019-282 préparé par la *Société plan de vol inc.*;

QUE le contrat entrera en vigueur à la date de sa signature par les parties ou, selon le cas, de la signature la plus tardive si les deux parties n'ont pas signé à la même date et sera d'une durée de cinq (5) ans;

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux soit autorisée à signer pour et au nom de la Ville de Warwick tous les documents donnant plein effet à la présente.

Adoptée.

ÉCOLE SECONDAIRE MONIQUE-PROULX/DEMANDE DE SÉCURITÉ POUR LE DÉFI SANTÉ DU 8 MAI 2020 :

2020-02-42 Il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick autorise l'école secondaire Monique-Proulx de Warwick à organiser leur « Défi santé » dans les rues de Warwick le 8 mai 2020;

QUE la Ville autorise également la brigade des incendies à fermer les rues nécessaires au bon déroulement de l'activité et à assurer la sécurité des lieux lors de l'évènement.

Adoptée.

TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU :

RÉPARATION FUITE D'AQUEDUC SUR LE RÉSEAU PRIVÉ DU RANG DES MOREAU/DEMANDE POUR RÉDUIRE LE COÛT DES TRAVAUX DE LA MOITIÉ :

2020-02-43 Il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil n'accepte pas de rembourser une partie des coûts des travaux de réparation de la conduite d'eau potable de quatre (4) citoyens du rang des Moreau.

Adoptée.

ACHAT ÉQUIPEMENT/DÉNEIGEMENT ET DÉGLAÇAGE DES RUES :

2020-02-44 Il est proposé par la conseillère madame Amélie Hinse et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick autorise l'achat et le paiement d'un brise-glace rotatif (Blue GRYB) pour la chargeuse sur roues JCB au montant de 38 105,10 \$ plus les taxes applicables, conformément à la soumission numéro 20011460 du 28 janvier 2020 du *Groupe R.Y. Beaudoin inc.* de Victoriaville;

QUE ce conseil autorise également l'achat et le paiement d'un chasse-neige Plowmaxx PLBH 0836-14HD au montant de 18 490 \$ plus les taxes applicables, conformément à la soumission numéro 903 du 28 janvier 2020 de *Métal Pless inc.*;

DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)

TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU : (SUITE)

ACHAT ÉQUIPEMENT/DÉNEIGEMENT ET DÉGLAÇAGE DES RUES : (SUITE)

QU'un montant de 60 000 \$ soit pris à même le surplus accumulé non affecté.

Adoptée.

LOISIRS ET CULTURE :

PARC ANNA-C.-PICARD/ACHAT D'UN COFFRE À JOUETS :

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Warwick souhaite augmenter l'accessibilité à de l'équipement de loisir et de sport et ainsi faciliter et bonifier l'accès à de l'équipement;

2020-02-45 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère madame Amélie Hinse et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil autorise l'achat d'un coffre à jouets pour le parc Anna-C.-Picard moyennant une subvention de 1 000 \$ de la part de la MRC d'Arthabaska.

Adoptée.

ARÉNA JEAN-CHARLES-PERREAU/AUTORISATION DE TRAVAUX AU COMPLEXE WESTROCK :

Le conseiller, monsieur Pascal Lambert déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêt sur cette question en raison qu'il est directeur des opérations à l'aréna Jean-Charles-Perreault, il se retire et s'abstient de voter.

2020-02-46 Il est proposé par le conseiller monsieur Charles Martel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil autorise l'exécution et le paiement des travaux de finition au sous-sol du complexe WestRock, soit l'installation de trois (3) portes de toilettes en acier et de bancs dans les deux (2) vestiaires au montant de 4 657,70 \$ plus les taxes applicables, conformément à la soumission de *R.J. Finition* du 20 janvier 2020;

QUE ce conseil autorise également l'achat et le paiement de bordures de finition au montant de 1 150 \$ plus les taxes applicables et incluant l'installation.

Adoptée.

WARWICK EN TRANSITION :

PROGRAMME DE SUBVENTION POUR LES COUCHES LAVABLES :

2020-02-47 Il est proposé par la conseillère madame Amélie Hinse et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick adopte le programme de subvention pour l'utilisation de couches lavables pour bébés entrant en vigueur le 4 février 2020, le tout tel que déposé et préparé par la coordonnatrice en loisirs et en communication, madame Catherine Marcotte.

Adoptée.

CORRESPONDANCE :

LA MAISON MUSICALE DE WARWICK/SOIRÉE LEVÉE DE FONDS MUSIQUE ET POUTINE :

2020-02-48 Il est proposé par la conseillère madame Amélie Hinse et résolu à l'unanimité des conseillers :

CORRESPONDANCE : (SUITE)

LA MAISON MUSICALE DE WARWICK/SOIRÉE LEVÉE DE FONDS MUSIQUE ET POUTINE : (SUITE)

QUE ce conseil autorise le paiement d'un montant de 160 \$ à la *Maison musicale de Warwick* relativement à l'achat d'une table pour leur soirée de levée de fonds pour la poursuite des rencontres poco a poco qui se tiendra le 22 février prochain à la Salle du Canton.

Adoptée.

ASSOCIATION FÉMININE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE (AFEAS)/ DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR LEUR SOUPER RECONNAISSANCE :

2020-02-49 Il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil autorise le paiement d'un montant de 100 \$ à l'*Afeas Région Centre-du-Québec* pour la Journée de la Femme Formidable qui se tiendra le 6 mars 2020 à la Salle du Canton de Warwick.

Adoptée.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DES BOIS-FRANCS/ANNONCE DANS LE BOTTIN DE L'EXPOSITION DE VICTORIAVILLE :

2020-02-50 Il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick accepte de renouveler son annonce dans le bottin de la 162^e Exposition agricole de Victoriaville qui aura lieu du 8 au 12 juillet 2020 et en autorise le paiement au montant de 150 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée.

FONDATION DE L'ERMITAGE/INVITATION À PARTICIPER AU COCKTAIL BÉNÉFICE :

2020-02-51 Il est proposé par la conseillère madame Amélie Hinse et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil autorise l'achat et le paiement d'un billet au montant de 130 \$ pour la participation du maire, monsieur Diego Scalzo au cocktail bénéfice de la *Fondation de l'Ermitage* le 19 février prochain à Victoriaville.

Adoptée.

ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE :

2020-02-52 Il est proposé par la conseillère madame Amélie Hinse et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la correspondance du 13 au 31 janvier 2020 ci-annexée à la présente et déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, soit acceptée.

Adoptée.

ADOPTION DES RÈGLEMENTS :

Aucun.

AVIS DE MOTION/PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 298-2020 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 284-2019 CONCERNANT LES NORMES DE CONSTRUCTION D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT ET LES NORMES SUR LES REJETS AU RÉSEAU D'ÉGOUT :

2020-02-53 Je, soussigné, monsieur Martin Vaudreuil, conseiller, dépose un projet de règlement et donne AVIS DE MOTION qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, sera présenté un règlement modifiant le Règlement numéro 284-2019 concernant les normes de construction d'utilisation et d'entretien des équipements d'aqueduc et d'égout et les normes sur les rejets au réseau d'égout.

Martin Vaudreuil

AVIS DE MOTION/PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 299-2020 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 274-2019 DE PERMIS ET CERTIFICATS :

2020-02-54 Je, soussigné, monsieur Charles Martel, conseiller, dépose un projet de règlement et donne AVIS DE MOTION qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, sera présenté un règlement modifiant le Règlement numéro 274-2019 de permis et certificats.

Charles Martel

AFFAIRES NOUVELLES :

EXP/OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS EAU POTABLE POUR UNE PARTIE DU RANG DES MOREAU :

2020-02-55 Il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick mandate *EXP* de Victoriaville pour la réalisation d'une étude préliminaire afin d'évaluer les coûts relatifs aux futurs travaux d'eau potable d'une partie du rang des Moreau et en autorise le paiement au montant de 4 500 \$ plus les taxes applicables, le tout conformément à l'offre de services datée du 31 janvier 2020 et préparée par monsieur Jocelyn Michaud, ingénieur et chargé de projet.

Adoptée.

EXP/OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS EAU POTABLE ET ÉGOUTS DES RUES DE LA FABRIQUE, DESFOSSÉS ET BLAIS :

2020-02-56 Il est proposé par la conseillère madame Amélie Hinse et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick mandate *EXP* de Victoriaville pour la réalisation d'une étude préliminaire afin d'évaluer les coûts relatifs aux futurs travaux d'eau potable et d'égouts des rues de la Fabrique, Desfossés et Blais et en autorise le paiement au montant de 9 500 \$ plus les taxes applicables, le tout conformément à l'offre de services datée du 31 janvier 2020 et préparée par monsieur Jocelyn Michaud, ingénieur et chargé de projet.

Adoptée.

RAPPORT DES COMITÉS :

Aucun.

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES :

Monsieur Roger Blais mentionne que la Ville met trop de neige sur son terrain lors du déneigement.

Monsieur Dominique Poisson demande au conseil s'il y a de nouveaux développements pour la problématique de l'égout sanitaire du boulevard Cournoyer.

LEVÉE DE LA SÉANCE :

2020-02-57

À vingt heures une minute, il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité, que la séance soit levée.

Adoptée.

Diego Scalzo, maire
Président

Lise Lemieux, DMA
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Diego Scalzo maire, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la secrétaire-trésorière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

*Diego Scalzo, maire
Président*